## "Laconie ou le pays de peu "

Des mots d'outre-mots, d'outre-signes qui ne passent pas la frontière de l'intime. Qui refluent de l'intérieur, qui couvent indélébiles comme une trace fiévreuse à la surface de l'âme. Indéfectibles.

Paroles lourdes de leur résonance mate et autiste. Lancinantes. 'Lacérantes". Qu'il faut nécessairement exiler de l'autre côté du regard, là où les mots se parlent et s'entendent.

Paroles avortées, aveugles, qui expriment leur souffle bâillonné dans le mouvement des mains. Formule incantatoire du sorcier qui les rend à la "vue". Qui anticipe la lumière. Jeu de mains.

Les ex-poser. Et paradoxalement, leur donner une existence sonore, un entendement en les soumettant à l'inquisition du regard.

Passage et passation. Trans-figuration. Tenter cette nécessaire alchimie de l'exil, mettre en œuvre le principe de séparation. Tension salutaire de la mise à distance.

Penser alors l'art comme une terre d'exil, "Laconie ou le pays de peu ", un lieu de transit ouvert à la vacuité de l'intériorité où viendrait s'effectuer une pensée en actes toujours recommencés qui se meut en toute liberté, du moins consentie, dans l'espace balisé par ses propres contraintes et sa volonté sans cesse contrariée.

Éprouver, dans cet endroit sans place et sans limite<sup>1</sup>, la latitude du décentrement. Se situer dans ce territoire "d'outre-lignes"<sup>2</sup>, lieu projectif de nos territoires mentaux. Et accommoder.

Faire à tout instant un travail d'arpenteur et mesurer les intentions qui nous animent à l'aune de leur résistance. Se mettre à l'épreuve de leurs origines. Les dépasser. Les déplacer. Se tenir au plus proche, dans l'écho. Au plus juste, dans l'écart. Pour les contretemps. Pour la respiration. Celle qui prévaut. Celle du souffle.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Expression empruntée à Denis ROCHE. "Être dans cet endroit sans place et sans limites qui sera figuré par l'œuvre entre le projet et la signature, et là seulement où rien d'autre n'est dit." in *Les cahiers de la Photographie* n°23, *Denis Roche*, éd. ACCP, Paris, 1989, p. 106.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Titre de la thèse que j'effectue à Paris 1.